

qui son cœur lui disait qu'elle avait mal agi.

— Fritz, me pardonneras-tu? s'écria-t-elle d'une voix déchirante.

Le jeune sabotier la regarda en soupirant.

— Vous pardonner, chère mère; et pourquoi? Je puis bien maugréer un peu contre votre traîtresse de liqueur qui m'a cassé bras et jambes et mis la tête à l'envers; mais être fâché contre vous, qui m'avez toujours gâté et qui n'avez jamais péché que par excès de tendresse, Dieu m'en garde! Je ne suis pas un fils ingrat, entendez-vous! et je ne vous oublierai pas plus à la caserne qu'ici.

La veuve tressaillit.

A la caserne!

— Oui, à la caserne, où je vais rejoindre aujourd'hui mes compagnons; et je veux dans un mois vous envoyer de l'argent, en vous annonçant que mes chefs son contents de moi. Je ne me suis pas enrôlé pour faire un mauvais soldat. Je suis robuste, je ne manque pas de courage, et, qui sait? on a vu des officiers de fortune partir d'aussi bas. Si on fait la guerre, je ne resterai pas au dernier rang, et peut-être... mais vous pleurez, ma mère!

La Marannelé, essaya de sourire!

— Ambitieux! tu m'oublies pour des idées de guerre et de gloire; mais moi, je voulais garder mon fils.

Fritz l'interrompit:

— Je perds mon temps à bavarder. Comment de temps ai-je dormi, ma mère?

La veuve parut agitée d'un tremblement convulsif: ses mains se roidirent, sa haute taille se voûta comme si elle s'affaissait sous un anathème mérité, l'avenir menaçant flotta comme un nuage de sang devant ses yeux dilatés, et elle répondit d'une voix sombre et triste:

— Tu as dormi deux jours et deux nuits?

— Vous voulez rire, répliqua Fritz; ruse innocente pour m'empêcher de partir si vite. Il est midi, n'est-ce pas?

La mère sentit son cœur se briser; elle couvrit ses yeux de ses deux mains, car elle n'osait braver les regards de son

fil. Le jeune homme, étonné de ce geste et de ce silence, se leva d'un seul bond et courut à sa mère.

— Au nom de Dieu vivant! auriez-vous dit vrai? s'écria-t-il.

La Marannelé eut honte alors de se repentir de son héroïque résolution comme d'une action mauvaise, et d'une voix ferme elle répondit:

— Oui!

(A continuer.)

LE FEUILLETON.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Prix de l'abonnement: un an \$1, un numéro 5 centins.

Les personnes qui désirent souscrire peuvent le faire en adressant le montant de leur abonnement *franco*: A M. H. HÉBERT, Imprimeur-Gérant, Bureau de Poste, Montréal, ou aux Messieurs suivants, qui sont autorisés à recevoir les abonnements:—

M. Z. Chapeleau Libraire, Rue Notre-Dame, Montréal.

M. T. E. Roy, No. 8 Rue St. Joachim Haute-Ville, Québec.

M. Charles Royer, Trois-Rivières.

M. I. Bourguignon, St. Jean d'Iberville.

M. M. Duchesneau, St. Jérôme.

M. Cyriac Chaput, L'Assomption.

M. L. A. Derome, Joliette.

M. A. Cadioux, Varennes.

M. C. Thérien, St. Isidore.

M. N. Dorais, St. Urbain Premier.

M. N. Picard, Laprairie.

M. A. Tétrault, Rivière du Loup, en haut.

M. L. H. Lafleur, Yamaska.

M. F. X. Collette, Verchères.

M. G. St. Cyr, Maskinongé.

M. Jos. Ostigny, Chambly.

—

N. B.—M. H. Filteau de cette ville

est autorisé à recevoir les abonnements du "Feuilleton," et à en faire la collection.

—

H. HÉBERT, IMPRIMEUR-GÉRANT.